

DIALOGUE & CO



LES DÉPENSES ET LA DETTE PUBLIQUES (1/2) :

Déficit, dette :

Comment ont-ils évolué dans le temps et que servent-ils à financer ?

(enregistré le 29 avril 2025)

VOIX OFF : Bienvenue dans Dialogue Éco. Dans deux épisodes consacrés au budget et à la dette publique, Corentin Deredec, macroéconomiste à la Banque de France, fait le point sur la situation budgétaire française. Quelle est la différence entre le budget et la dette ? Comment ont-ils évolué dans le temps ? Et que servent-ils à financer ? Il est interrogé par Lucile Rives, en charge des podcasts à la Banque de France. Bonne écoute !



LUCILE RIVES : Bonjour Corentin.

CORENTIN DEREDEC : Bonjour Lucile.

LUCILE RIVES : Corentin, tu es macroéconomiste, tu es spécialisé dans les finances publiques et à ce titre, tu travailles au sein du service d'études des politiques de finances publiques à la Banque de France. Tu donnes aussi des cours de macroéconomie et de finances publiques en école et en classe préparatoire. Merci beaucoup d'être avec nous.

CORENTIN DEREDEC : Merci à toi.

INTRODUCTION : L'INDÉPENDANCE DES BANQUES CENTRALES

LUCILE RIVES : Alors, en préambule, je voulais rappeler un point important : La politique budgétaire, c'est-à-dire l'utilisation du budget des administrations publiques et la gestion de leurs dettes, ne fait pas partie du mandat de la Banque de France. Et pourtant, nous voilà deux banquiers centraux qui nous apprêtons à discuter de déficit et de dette publique. Alors, pour expliquer notre présence ici, est-ce que tu peux développer les raisons pour lesquelles un seul et même acteur, en l'occurrence l'État, ne peut pas conduire à la fois des politiques budgétaires pour soutenir l'activité et mener une politique monétaire crédible en termes d'inflation ?

CORENTIN DEREDEC : L'idée de la politique budgétaire, globalement, c'est de soutenir l'économie, de soutenir l'investissement public, la lutte contre le chômage, la redistribution. Et elle ne doit pas être conduite au détriment de la politique monétaire qui, elle, vise la stabilité des prix. L'idée qui sous-tend l'indépendance des banques centrales, c'est d'éviter que le gouvernement ne puisse financer ses dépenses de soutien à l'économie par de la création monétaire, ce qu'on appelle la monétisation de la dette. Au lieu d'aller emprunter

DIALOGUE & CO



sur les marchés financiers pour se financer, c'est la manière la plus classique qu'un État a aujourd'hui de se financer, la monétisation de la dette suppose que la banque centrale finance directement l'État et donc, fasse de la création monétaire, pour justement permettre de financer l'État. Or, une augmentation de la dette, une augmentation de la masse monétaire pour financer les dépenses publiques, engendrerait de l'inflation et donc ne permettrait pas la stabilité des prix. C'est la raison pour laquelle aujourd'hui, l'indépendance de la banque centrale permet la crédibilité de la monnaie et d'assurer la stabilité des prix.

LUCILE RIVES : Mais alors, pourquoi sommes-nous ici ? En quoi une banque centrale, la Banque de France, qui est donc en charge de la politique monétaire avec un mandat de stabilité des prix, s'intéresse aux questions de politique budgétaire, qui sont du ressort des gouvernements ?

CORENTIN DEREDEC : On s'intéresse à la Banque de France à la politique budgétaire, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les décisions de politique monétaire et plus largement la mise en œuvre de la politique monétaire sont basées sur un diagnostic macroéconomique. Et la politique budgétaire joue largement sur l'environnement macroéconomique, donc sur ce diagnostic. Par exemple, une dépense publique ou la création d'un impôt peut influencer sur la consommation des ménages, l'investissement des entreprises, la consommation publique et donc globalement sur la croissance économique.

Chaque trimestre, à la Banque de France, on réalise des projections macroéconomiques horizon trois ans pour justement alimenter les décisions et la mise en œuvre de la politique monétaire. Ces projections macroéconomiques sont basées sur un diagnostic qui prend en compte les décisions de politique budgétaire. C'est la principale raison pour laquelle les banques centrales et la Banque de France vont s'intéresser à la politique budgétaire.

PREMIÈRE PARTIE : LES DÉFICITS ET LA DETTE

LUCILE RIVES : Merci pour cette introduction. Et pour dresser le panorama des dépenses publiques et de la dette publique, je te propose qu'on commence par clarifier les concepts. Commençons par le déficit public. De quoi parle-t-on exactement quand on parle de déficit public ?

CORENTIN DEREDEC : Pour commencer, le déficit public, c'est la situation dans laquelle les dépenses des administrations publiques sont supérieures à ces recettes sur une année. Donc, un déficit public renvoie à une situation dans laquelle le solde public est négatif. Quand je parle d'administrations publiques, ça renvoie aux administrations publiques au sens large, c'est-à-dire à la fois les administrations publiques centrales, qui comprennent l'État, mais également les administrations publiques locales, avec notamment les collectivités locales, et

DIALOGUE & CO



enfin les administrations de sécurité sociale, qui comprennent la sécurité sociale telle qu'on la connaît¹.

LUCILE RIVES : Donc pour résumer, le déficit public, c'est l'écart sur une année entre les dépenses et les recettes des administrations publiques. Pour l'entendre et le lire très régulièrement dans les médias, on sait aujourd'hui que la France est en situation de déficit budgétaire, qu'elle a donc plus de dépenses que de recettes. Mais est-ce que tu peux nous dire si c'est une situation récente ?

CORENTIN DEREDEC : En tendance, ce qu'il faut voir, c'est que la France, depuis 1975, est en déficit. C'est-à-dire que chaque année, elle enregistre un solde public négatif, et les dépenses des administrations publiques sont supérieures à leurs recettes.

Pour rentrer un peu dans le détail, ce qu'on voit sur cette période, c'est que les dépenses publiques augmentent de manière plus rapide que les recettes. C'est pour ça que le déficit a tendance à se creuser et à rester également important. En 1974, qui est la dernière année dans laquelle on a eu un excédent budgétaire, le niveau des dépenses et des recettes était à peu près le même en points de PIB : on était à peu près à 41,5% pour les recettes et les dépenses en points de PIB. En 2024, à titre de comparaison, avec les dernières données de l'INSEE qui sont disponibles, on voit que les dépenses, elles atteignent 57,1% du PIB, alors que les recettes, elles sont seulement à 51,3% du PIB. Vous voyez l'écart entre les deux et l'évolution qu'il y a eu dans le temps. Donc, ce non-parallélisme des dépenses et des recettes nourrit le déficit public qui, l'année dernière, en 2024, s'est établi à 5,8% du PIB.

LUCILE RIVES : Et alors pour décrypter le deuxième concept qui est au cœur de notre conversation, qu'est-ce que la dette publique ? Et est-ce que c'est uniquement cet écart croissant entre dépenses et recettes que tu viens de mentionner qui nourrit la dette publique ?

CORENTIN DEREDEC : Et donc la dette publique, c'est l'ensemble des emprunts contractés pour financer ces déficits et qui ne sont pas encore remboursés. La dette est donc un stock qui est essentiellement alimenté par un flux, le déficit. Je dis essentiellement parce qu'il y a des évolutions, des variations de la dette d'une année sur l'autre, qui peuvent ne pas être liées au déficit de l'année. On parle d'ajustement flux stock pour désigner la variation de la dette qui n'est pas liée à l'évolution du déficit.

LUCILE RIVES : Donc la dette peut augmenter, c'est-à-dire qu'il y a un emprunt, mais ça ne se traduit pas par des dépenses publiques, c'est ça ?

CORENTIN DEREDEC : En effet, le déficit n'est pas forcément financé par de la dette. Par exemple, il peut être financé par des opérations financières, comme des ventes d'actifs ou des

¹ Voir [Dépenses des administrations publiques par fonction](#) (source Eurostat).

DIALOGUE & CO



opérations de trésorerie. À l'inverse, la dette peut augmenter en l'absence de déficit, par exemple, quand il y a des prises de participation financière ou des prêts qui sont faits à des états étrangers. On peut penser à une période comme la crise des dettes souveraines au début des années 2010, où la France, par exemple, a prêté de l'argent à la Grèce.

LUCILE RIVES : En 2024, la dette française s'élevait à 113% du PIB. Avant d'aller plus loin sur les chiffres, est-ce que tu peux nous expliquer pourquoi on exprime toujours la dette par rapport au PIB ? Quelle information apporte le rapport, le ratio, entre la dette et le PIB ?

CORENTIN DEREDEC : On exprime conventionnellement la dette en points de PIB, donc en ratio par rapport au PIB. Pourquoi ? Parce que ça permet de rapporter la dette à la taille de l'économie nationale et donc à l'assiette sur laquelle les recettes sont prélevées. C'est également essentiel pour pouvoir faire des comparaisons internationales et comparer les dettes entre les différents pays.

LUCILE RIVES : Et alors, au même titre qu'on a regardé l'évolution du déficit, quelle est la trajectoire de la dette, c'est-à-dire quelle est son évolution dans le temps ?

CORENTIN DEREDEC : Si on regarde en évolution, en tendance, la dette représentait 113% du PIB en 2024, mais elle a beaucoup augmenté sur longue période, notamment quand on regarde depuis les années 80. À ce moment-là, la dette était à un peu plus de 20 points de PIB. Aujourd'hui, on est à 113%, une augmentation assez importante.

LUCILE RIVES : Pour faire complètement le tour des définitions et aussi pour continuer d'expliquer la trajectoire de la dette, on entend aussi parler d'autres formes de déficit, par exemple le déficit primaire ou le déficit structurel. Est-ce que tu peux m'expliquer ce que recouvrent ces autres notions de déficit et comment elles peuvent nous aider à expliquer l'évolution de la dette publique ?

CORENTIN DEREDEC : Effectivement, on distingue souvent plusieurs types de déficit. Par exemple, le déficit primaire correspond au déficit public hors charge d'intérêt. C'est-à-dire qu'on exclut totalement le paiement des intérêts de la dette publique du calcul du déficit. Ça permet de prendre en compte uniquement l'impact des politiques budgétaires courantes, sans prendre en compte la charge liée aux dettes accumulées.

Deuxièmement, au sein du déficit, on fait souvent une distinction entre le déficit conjoncturel et le déficit structurel. Pour commencer par la partie conjoncturelle, c'est lié au fait que le déficit public dépend fortement de la situation conjoncturelle. Par exemple, en cas de récession, il y a une baisse mécanique des recettes, il peut y avoir une augmentation de certaines dépenses, qu'on appelle stabilisateurs automatiques, comme les dépenses d'assurance chômage. Pour isoler cette partie cyclique, cette composante conjoncturelle du déficit, on va chercher à savoir quel serait le déficit si le PIB était à son niveau potentiel, à

DIALOGUE & CO



partir du calcul de l'écart de production, c'est-à-dire l'écart entre le PIB effectif et le PIB potentiel.

Une fois qu'on a calculé cette composante conjoncturelle à partir de l'écart de production, dans un deuxième temps, on va pouvoir calculer le déficit structurel. Tout simplement, le déficit public moins le déficit conjoncturel, ça donne le déficit structurel. Et ça permet de voir quel serait le déficit si l'économie tournait à son niveau potentiel.

LUCILE RIVES : Et alors justement, est-ce qu'on sait quel type de déficit impacte le plus la trajectoire de la dette ?

CORENTIN DEREDEC : Oui. Quand on regarde en tendance, l'évolution de la dette, notamment sur les 25 dernières années, est essentiellement due à l'accumulation de déficits primaires, donc hors charge d'intérêt, principalement d'origine structurelle, c'est-à-dire indépendant de la conjoncture économique.

LUCILE RIVES : Mais si la charge d'intérêt et si la conjoncture ne sont pas les principaux facteurs d'augmentation de la dette publique, comment on explique son passage de 20% du PIB dans les années 80 à 113% du PIB en 2024 ?

CORENTIN DEREDEC : Alors, il y a deux phénomènes. Premièrement, la dette augmente significativement en période de crise. Par exemple, la dette a beaucoup augmenté lors de la crise de 2008. Elle est passée de 65 à 86% entre 2007 et 2010. C'était notamment la baisse des recettes qui expliquait cette augmentation en grande partie. Et puis, il y a eu la crise sanitaire de 2020. Ça a fait bondir la dette de 98% à plus de 115% du PIB entre 2019 et 2020, essentiellement du fait, cette fois-ci, des mesures de soutien à l'économie.

LUCILE RIVES : Alors pour moi, les crises étaient par essence des phénomènes conjoncturels et donc elles impactaient le déficit conjoncturel. Mais ce que tu expliques, c'est qu'elles impactent aussi le déficit structurel et la dette, c'est ça ?

CORENTIN DEREDEC : ça impacte les deux. En fait, il va y avoir un impact direct des crises sur le déficit conjoncturel dont on parlait tout à l'heure : C'est l'impact direct de la crise sur l'activité économique qui fait baisser les recettes et induit l'augmentation des dépenses publiques automatiques dont je parlais, par exemple les dépenses chômage.

Par contre, toutes les autres dépenses, dites mesures discrétionnaires, qui ont été prises durant la crise, par exemple le plan de relance ou les mesures d'urgence, impactent le déficit structurel.

Donc quand il y a une crise économique, il y a à la fois un impact sur le déficit conjoncturel et sur les déficits structurels. Quand on regarde sur longue période, l'accumulation des déficits structurels primaires est la raison principale qui explique l'augmentation de la dette.

DIALOGUE & CO



LUCILE RIVES : Donc les crises, et en particulier les mesures discrétionnaires qui sont prises à ces moments-là, sont un des facteurs qui expliquent l'accumulation de déficit primaire et structurel et donc l'augmentation de la dette. Et tu as parlé d'un deuxième facteur pour expliquer la trajectoire de la dette française.

CORENTIN DEREDEC : Le deuxième phénomène, et c'est notamment ça qui distingue la France du reste des pays de la zone euro ou de ses voisins européens, c'est qu'en période de croissance, la France n'arrive pas à réduire son ratio d'endettement. Il y a donc un effet de cliquet des crises, c'est-à-dire que la dette publique augmente pendant les périodes de crise et après, elle reste à ce niveau-là, ou elle augmente, mais elle ne baisse pas. Et quand on regarde la période 2010-2020, c'est une des différences qui existent entre la France et d'autres pays de l'Union européenne.

DEUXIÈME PARTIE : LES DÉPENSES PUBLIQUES

LUCILE RIVES : Alors maintenant qu'on a clarifié les concepts de déficit et de dette, et pour comprendre cet effet de cliquet des crises dont tu viens de parler, je te propose qu'on entre dans le détail des dépenses. Est-ce que tu peux nous donner les grandes masses de ces dépenses pour qu'on ait une idée plus précise de ce que financent le déficit et la dette ?

CORENTIN DEREDEC : Il y a deux manières de décomposer la dépense publique. Il y a soit une décomposition par sous-secteur institutionnel, c'est par les différents types d'administrations publiques, mais également par grandes fonctions, c'est-à-dire les grands postes de dépenses. Si on commence par la première typologie, les dépenses totales d'administrations publiques représentent 57,1% du PIB en 2024. Quand on regarde la décomposition par sous-secteur institutionnel, 45% de ces 57,1% sont des dépenses des administrations de sécurité sociale, : 35% des dépenses des administrations publiques centrales, dont l'État, et 20% pour les administrations publiques locales, globalement les collectivités.

LUCILE RIVES : Donc j'imagine que si les administrations de sécurité sociale sont les premières dépensières, on va retrouver en principal poste de dépense des dépenses de protection sociale ?

CORENTIN DEREDEC : C'est ça, exactement. En 2023, le principal poste de dépenses publiques, c'est les dépenses de protection sociale, qui représentent à peu près 60% de la dépense publique. C'est 32,3% du PIB. Ça inclut deux grandes masses de dépenses : la première dépense publique aujourd'hui en France, c'est les dépenses de retraite. Ça représente 14,5 points de PIB. Il y a également, en deuxième, les dépenses de santé, qui représentent 11,7 points du PIB.

DIALOGUE & CO



Les dépenses de protection sociale, ce n'est pas uniquement la santé et les retraites. Il y a un certain nombre de dépenses annexes comme les dépenses d'assurance chômage, de prestations familiales, d'aide au logement, mais qui représentent des montants quand même plus faibles que les retraites ou la santé. Par exemple, les dépenses d'assurance chômage, c'est 1,6 points de PIB en France.

LUCILE RIVES : J'en profite pour préciser, parce qu'il y a beaucoup de chiffres, que l'on peut retrouver tous les éléments chiffrés du podcast dans un bulletin de la Banque de France qui sera publié prochainement et qui s'appuie sur les dernières données Eurostat, celles de l'année 2023. Et donc dans ce bulletin, Corentin, quels sont les autres grands postes de dépenses après les dépenses de protection sociale ?

CORENTIN DEREDEC : Alors, je dirais qu'il y a trois grandes fonctions à retenir, trois grands postes. Le premier, c'est une catégorie assez générale qui s'appelle « affaires économiques ». Elle agrège les dépenses diverses de soutien à l'économie et à ses acteurs, comme la politique de soutien à l'emploi, par exemple, la politique de transport, d'énergie... Ça représente 6,3% du PIB.

Le deuxième poste important également en France, ce sont les dépenses d'éducation qui représentent un peu plus de 5 points de PIB.

Et enfin, quelque chose qui a tendance à augmenter, c'est la charge de la dette. Donc, dans un contexte de hausse des taux d'intérêt et de l'inflation, la charge de la dette, c'est-à-dire le paiement des intérêts de la France, a considérablement augmenté. Ce poids de la charge de la dette devient une contrainte de plus en plus importante et représente 1,9 point de PIB en 2023, soit 53 milliards d'euros.

LUCILE RIVES : Je croyais au contraire que quand on était endetté, l'inflation venait diminuer la charge réelle de remboursement. Est-ce que tu peux m'expliquer pourquoi l'inflation augmente la charge de la dette ?

CORENTIN DEREDEC : Théoriquement, l'inflation peut avoir un effet positif sur le ratio de dette : Pour une même production en volume, l'inflation augmente sa valeur, c'est-à-dire le PIB nominal, qui est en fait le dénominateur du ratio d'endettement. Donc ça peut avoir un effet positif par ce biais.

Second biais, l'inflation va augmenter les recettes publiques à très court terme. Et ces recettes publiques vont augmenter de manière plus importante que les dépenses, ce qui réduit le déficit qui se situe au numérateur de ce ratio d'endettement.

Mais dans les faits, l'inflation peut faire augmenter la dette. Pourquoi ? Parce qu'une partie des émissions qui sont réalisées chaque année par l'agence France Trésor, dont on discutera tout à l'heure, sont indexées sur l'inflation. Une partie est indexée sur l'inflation France,

DIALOGUE & CO



l'autre partie est indexée sur l'inflation zone euro. Ce qui fait que quand il y a une augmentation de l'inflation, la charge de la dette, qui est indexée sur l'inflation, va coûter plus cher et il va y avoir une augmentation de la charge de la dette. Cette charge indexée représente à un peu plus de 10% de la dette totale.

LUCILE RIVES : Donc ça, ce sont les impacts de l'inflation à court terme sur les valeurs, disons, nominales du PIB, des recettes et sur les charges de remboursement. Est-ce que tu peux nous expliquer comment l'inflation impacte aussi la dette à plus long terme ?

CORENTIN DEREDEC : Ça s'explique au moins par deux éléments. Le premier, c'est l'impact négatif de l'inflation sur l'activité économique. Ça vient impacter négativement notre PIB et donc notre ratio d'endettement.

Deuxièmement, une crise inflationniste, ça va entraîner une augmentation des dépenses : Certaines prestations, comme les pensions retraites, vont être indexées sur l'inflation et donc vont être augmentées avec un léger retard. Il va aussi y avoir une augmentation des mesures qui sont prises pour lutter contre l'inflation : C'est le fameux bouclier tarifaire qui a eu pour objectif de soutenir l'activité économique et de protéger les ménages. Ça a entraîné un transfert de la charge inflationniste des ménages vers les administrations publiques, ce qui a entraîné une augmentation du déficit et donc de la dette publique.

Donc, si théoriquement, il peut y avoir un impact positif de l'inflation sur les finances publiques, on voit dans les faits, notamment dans le cadre de la crise récente que l'on a vécue, que ce n'est pas forcément le cas et que ça peut avoir un impact négatif sur le ratio d'endettement.

TROISIÈME PARTIE : COMPARAISON INTERNATIONALE

LUCILE RIVES Alors pour boucler ce premier épisode sur l'état des lieux des dépenses publiques et de la dette publique française, on peut aussi voir comment se positionne la France par rapport à ses voisins européens. Et pour ça, je voudrais te faire réagir à plusieurs extraits recueillis dans différents médias.

EXTRAIT RADIO : « *Le problème de la France, c'est la dépense publique. Dépense publique qui représente 57% du PIB. On est champion du monde sur ce domaine-là* ».

LUCILE RIVES : Alors c'était Benoît Perrin sur Europe 1, le 1er octobre 2024. Corentin, est-ce qu'en termes de dépenses publiques, la France fait figure d'exception, sinon dans le monde, au moins en Europe ?

CORENTIN DEREDEC : Alors, si on regarde simplement la structure des dépenses, on voit que nos voisins européens ont également des dépenses de protection sociale, d'affaires économiques et d'enseignement, qui sont leurs principales dépenses publiques.

DIALOGUE & CO



Là où la France se distingue, c'est vraiment en termes de montants des dépenses en part du PIB. La France, elle se situe à un niveau bien plus élevé que la moyenne de la zone euro. Et donc, si on parle de montant de dépenses, c'est vrai, la France fait figure d'exception. Au total, pour l'année 2023, toujours d'après les chiffres repris dans le bulletin, les dépenses publiques françaises sont les plus élevées de la zone euro. Elles atteignent 56,9% du PIB en 2023, contre une moyenne de 49,5% dans la zone euro, et 47,7% dans la zone euro hors France. Quand on regarde en tendance, ce qu'on remarque, c'est que la France a des dépenses publiques qui augmentent plus que ses voisins européens. Depuis 2001, les dépenses publiques françaises ont augmenté à peu près deux fois plus vite que la moyenne des pays de la zone euro.

EXTRAIT RADIO 2 : « *Et donc la question, ce n'est pas est-ce qu'on aimerait dépenser dans toutes les dimensions ? La question est, sachant qu'il faut réduire certaines dépenses, lesquelles faut-il privilégier ?* »

LUCILE RIVES : On a choisi cet extrait parce qu'Antoine Lévy, qui est interrogé sur France Culture le 22 avril 2025, pose une question intéressante qui est celle du choix. Est-ce que tu peux nous donner des exemples de choix politiques, de choix sociétaux, qui ont été faits et qui participent à expliquer la situation budgétaire actuelle ?

CORENTIN DEREDEC : Comme je le disais, l'écart entre les dépenses de la France et de la zone euro, c'est 7,4 points de PIB en 2023, et c'est même plus de 9 points avec la zone euro hors France. C'est le reflet d'un manque d'efficacité de la dépense publique, mais également de choix politiques qui ont été effectués. Ce qui suggère aussi que la France pourrait diminuer son niveau de dépenses, tout en conservant le même modèle social que nous partageons avec beaucoup de nos voisins européens.

Si on prend l'exemple des prestations sociales, en particulier des retraites, elles expliquent deux tiers de l'écart des dépenses entre la France et la zone euro. En tendance, je disais tout à l'heure que les dépenses en France avaient augmenté deux fois plus vite que dans la moyenne de la zone euro, l'augmentation plus importante des dépenses en France est liée notamment à la dynamique des dépenses de retraite, des dépenses de protection sociale au sens large, qui explique la moitié de la hausse des dépenses en France.

LUCILE RIVES : Si on se concentre sur cet exemple des retraites, est-ce que le fait que ce soit le premier poste de dépense publique, c'est vraiment un choix sociétal ? Ou est-ce que c'est la conséquence de notre structure démographique ?

CORENTIN DEREDEC : S'agissant des retraites, ce n'est pas la structure démographique qui explique le poids des retraites en France. C'est surtout des choix de société qui sont faits en matière de niveau des pensions et d'âge de départ à la retraite.

En revanche, la structure démographique de la France peut jouer sur d'autres types de dépenses, par exemple, les dépenses d'éducation. Globalement, on a une population plus

DIALOGUE & CO



jeune que nos voisins européens, on a donc des dépenses d'éducation qui sont un petit peu plus élevées.

LUCILE RIVES : Dernier extrait, on va écouter François Lenglet sur RTL, dans sa chronique du 27 mars 2025.

EXTRAIT RADIO 3 : « - Bon et alors si on se compare à nos voisins ? - Pareil, Amandine, c'est le pire déficit de la zone euro. Il faut d'ailleurs noter une particularité française : 2024 est pire que 2023, qui était pire que 2022. Donc ça ne cesse de se dégrader, alors que les finances publiques de nos voisins connaissent une trajectoire inverse. On les croise dans l'escalier. Nous, on descend et eux remontent. »

LUCILE RIVES : Alors, si on regarde les déficits et les dettes des autres États membres de la zone euro, est-ce que la France a le pire déficit de la zone euro et est-ce qu'on croise nos voisins dans l'escalier ?

CORENTIN DEREDEC : Alors en 2024, s'agissant du déficit, la plupart des États membres de la zone euro ont un déficit, à l'exception de l'Irlande, Chypre, la Grèce, le Luxembourg et le Portugal. Toutefois, la France est le pays avec le déficit le plus élevé de la zone euro. Au sein de l'Union européenne, il n'y a que la Roumanie et la Pologne qui ont un solde public plus dégradé que le nôtre.

S'agissant du ratio de dette, à la fin de l'année 2024, la France avait un des ratios de dette publique les plus élevés de la zone euro, avec un ratio d'endettement à 113% du PIB, contre une moyenne de 87% pour la zone euro. Quasiment 25 points au-dessus. Par contre, on n'est pas les plus élevés : Seules la Grèce, avec 153% du PIB, et l'Italie, avec 135% du PIB, sont au-dessus de la France dans la zone euro.

Ce qui est un peu plus préoccupant, et ce que dit François Lienglet dans l'extrait, c'est que depuis la crise Covid de 2020, la dette de la France s'est maintenue à un niveau plus de 10 points supérieur à celui de 2019, niveau avant crise. Alors que des pays, l'Italie, la Grèce, mais également le Portugal, qui est aujourd'hui en excédent, sont revenus à leurs niveaux d'avant crise, voire en dessous.

LUCILE RIVES : Merci Corentin. Dans le prochain épisode, on poursuivra notre analyse de la situation budgétaire et de la dette française, et on verra ensemble comment un État s'endette et jusqu'où il peut s'endetter. Merci.

VOIX OFF : Merci à toutes et tous de nous avoir écoutés. Dans le prochain épisode de Dialogue &co, Corentin Deredec et Lucile Rives poursuivent l'analyse de la situation budgétaire française. Sur vos plateformes d'écoute, n'oubliez pas de vous abonner à Dialogue &co, de nous laisser des commentaires et des étoiles. À bientôt !

DIALOGUE &CO



POUR EN SAVOIR PLUS :

- Dépenses des administrations publiques par fonction (source Eurostat) : [lien](#)
- Comparaison de la détention des dettes souveraines par des étrangers (Source IFRAP) : [lien](#)
- Taux d'intérêt, croissance et soutenabilité de la dette publique (Source Direction générale du Trésor) : [lien](#)
- Quelle trajectoire pour les finances publiques françaises ? (Source Conseil d'analyse économique) : [lien](#)
- Les risques d'un endettement public hors de contrôle (Source : FIPECO) : [lien](#)
- L'effet de boule de neige et le solde stabilisant la dette (Source : FIPECO) : [lien](#)